



INFOSITE “Péguère Barbat Cambalès”

Site Natura 2000 FR 7900924

N°3 - mars 2005

VERS L'APPLICATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

EDITORIAL

Le 2 décembre 2004, les membres du comité de pilotage ont validé le Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 « Péguère, Barbat, Cambalès ». Le site est désormais doté d'un plan de gestion pluriannuel opérationnel, élaboré en collaboration avec l'ensemble de ses acteurs, qui définit les actions à mettre en œuvre pour concilier les objectifs de conservation d'un patrimoine naturel exceptionnel à l'échelle de l'Europe, et l'utilisation raisonnée de ce territoire.

Ce DOCOB a été distribué aux membres des comités de pilotage, et il est consultable dans les mairies de Cauterets et d'Estaing, ainsi qu'à la préfecture des Hautes-Pyrénées, à la sous-préfecture d'Argelès-Gazost, à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, ainsi qu'à la Direction Régionale de l'Environnement.

Les deux années de travail nécessaires à l'élaboration de ce DOCOB auront permis de lever de nombreuses incompréhensions, voire certaines méfiances exprimées au lancement de la mise en œuvre de Natura 2000 sur ce site.

Ceci est à mettre au crédit de la participation active et positive de nombreux acteurs de ce territoire. Ainsi, l'amélioration et la mutualisation des connaissances de chacun sur les multiples facettes du site, telles que son histoire, sa faune, sa flore ou son utilisation pastorale, ont conduit à mieux identifier et définir les problématiques à résoudre, et à proposer, ensemble, les solutions les plus adéquates.

Il s'agira désormais de veiller à ce que l'ensemble des propositions et préconisations du DOCOB « Péguère, Barbat, Cambalès » soient mises en œuvre, et que l'ensemble des engagements à prendre puissent s'inscrire dans la durée.



SOMMAIRE

- *Editorial* p. 1
- *Depuis le dernier bulletin* p. 2
- *Les objectifs du DOCOB* p. 2
- *Les propositions du DOCOB :
des enjeux aux actions* p. 2
- *Vers la mise en œuvre des actions :
l'animation du DOCOB* p. 3
- *Associez-vous aux
prochaines étapes* p. 4
- *Planning* p. 4

Le précédent bulletin « Infosite » rendait compte des enjeux identifiés sur le site. Le présent numéro vient marquer la fin de l'étape d'élaboration du DOCOB en présentant les actions qui y sont proposées. Il ouvre également sur les perspectives de mise en œuvre de ces mesures, dans le cadre de la phase d'animation, qui concernera le site durant les 6 années à venir.

Tangi LE MOAL

Chargé de mission Natura 2000 – Habitats naturels
Parc National des Pyrénées / Conservatoire Botanique pyrénéen

Depuis le dernier bulletin « Infosite Pégùère, Barbat, Cambalès »

Pour traduire en actions concrètes les enjeux identifiés sur le site, les membres des groupes de travail se sont réunis au printemps et à l'été 2004, dans le cadre de réunions thématiques ou plénières, en salle ou sur le terrain.

Ces sorties sur le terrain (juin 2004), ont été particulièrement précieuses pour préciser les possibilités techniques de mise en œuvre des actions, et amener de nouvelles propositions (photo).

Ces propositions ont été formalisées en « fiches actions », qui reprennent le contexte, les objectifs précis de chaque action, leur champ d'application et décrivent précisément leurs modalités de mise en œuvre (opérations, coûts et financements, intervenants, calendrier prévisionnel, etc.). 24 fiches ont été élaborées, regroupées au sein de 4 thèmes :

- *Activité Pastorale (8 fiches actions)*
- *Tourisme et loisirs (4 fiches actions)*
- *Habitats naturels (5 fiches actions)*
- *Espèces animales et végétales (7 fiches actions)*

Elles ont été validées le **5 juillet 2004** par les membres du Comité de Pilotage, et pour certaines consolidées par la suite, avec la participation des membres des groupes de travail (réunion de validation finale le 28 septembre 2004).



Le Document d'Objectifs, c'est :

- le plan de gestion **cohérent** et **concerté** du site Natura 2000
- les **fiches actions** visant à garantir la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire
- Des préconisations qui sont une **aide à la décision** importante pour ses utilisateurs et gestionnaires.

Il a été validé le **2 décembre 2004** par les membres du comité de pilotage, ce qui le rend **opérationnel**.

Le diagnostic pastoral, un appui technique au DOCOB

Sur ce site à large vocation pastorale, un travail spécifique a été mené à l'automne 2004, avec la collaboration des éleveurs et gestionnaires d'estives : le diagnostic pastoral. Il a permis de définir précisément les ressources fourragères disponibles et leur niveau d'utilisation par le bétail, pour cerner de façon plus technique les perspectives de gestion pastorale du site.

Annexé au DOCOB, il constitue un complément de premier plan pour la mise en œuvre des actions de son volet pastoral. Présenté aux éleveurs et gestionnaires le 24 novembre 2004, il a aussi permis de soulever de nouveaux enjeux, propres à l'activité pastorale.

Les Objectifs du DOCOB

L'utilisation actuelle et l'histoire récente du site Natura 2000 « Pégùère, Barbat, Cambalès » en font un site représentatif de nombreux secteurs des Pyrénées centrales. L'exploitation des estives, le rôle des forêts, la vocation touristique des espaces de montagne sont en effet les problématiques les plus importantes de ces territoires.

Dans ce contexte, les objectifs de la Directive « Habitats », les enjeux mis en évidence par l'opérateur et les acteurs locaux conduisent à identifier 3 grands principes d'action sur le site, concrétisés par les propositions du DOCOB :

- **Garantir une exploitation durable des estives**
- **Préserver les habitats et les espèces vulnérables**
- **Améliorer la prise en compte des habitats et des espèces d'intérêt communautaire dans la gestion courante du site**

Les propositions du DOCOB : des enjeux aux actions

« Si le site est si riche en habitats et en espèces, c'est qu'il a bien été géré jusque là, il n'y a pas de raison pour que ça change ». Cette réflexion régulièrement formulée par ses utilisateurs est en partie confirmée par le bon état général du patrimoine naturel sur ce site. Des facteurs défavorables à la conservation de certains habitats ou de certaines espèces, à court ou à long terme ont toutefois été identifiés sur le terrain, localement ou de façon parfois plus globale.

L'objectif de la Directive « Habitats » est de « favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales ». Au cours des deux années d'élaboration du DOCOB, l'opérateur et les acteurs du site ont donc mené une analyse croisée, portant tout autant sur les problématiques de conservation du patrimoine naturel que sur les perspectives de soutien des activités humaines compatibles avec la sauvegarde des milieux et espèces qui font la richesse biologique du site Natura 2000.

A partir des enjeux de conservation et de gestion locaux ou globaux, définis en commun, des réponses ont pu être apportées. Les exemples suivants ne rendent pas compte de l'ensemble des préconisations du DOCOB, mais en résument les points clés.

- **Répondre à un enjeu global du site : la fermeture des milieux et la banalisation de la végétation sur certaines estives**

L'activité pastorale est pour une grande part à l'origine des paysages du site, particulièrement riche et varié en habitats naturels et en espèces liés aux milieux ouverts.

Analyse écologique

- Risque de régression de nombreux habitats de pelouses remarquables en raison de la fermeture des milieux
Cela contribue à une perte de diversité biologique du site et à une banalisation des paysages.

Analyse de l'activité pastorale

- Evolution rapide et importante de l'utilisation des estives du site par les troupeaux
- Perte d'espaces pastoraux (estives à ovins) en raison de la déprise

La volonté de « limiter la déprise pastorale et ses effets », largement partagée par les acteurs du site, est rapidement apparue comme un objectif majeur du DOCOB. Au regard des situations très différentes d'un secteur du site à l'autre, cet objectif a été traduit en actions locales et globales, qui visent à :

- favoriser l'accueil de nouveaux troupeaux ovins
- mettre en place des équipements pastoraux ou améliorer les structures existantes
- intervenir sur la végétation pour en assurer une gestion pastorale durable
- mettre en place un référentiel de suivi de l'espace pastoral



La réunion de terrain du 3 mai 2004, en vallée du Cambasque, a permis de proposer un ensemble de mesures pour rééquilibrer l'exploitation actuelle des pâtures par les bovins, et pour réinvestir des espaces en déprise.

- *Les éleveurs, les gestionnaires d'estives, les services agricoles et le Parc National des Pyrénées seront les principaux intervenants pour la mise en œuvre de ces mesures.*

- **Un enjeu local du DOCOB : la préservation des milieux tourbeux**

L'exploitation pastorale actuelle de certains plateaux du site révèle un double enjeu :

Analyse écologique

Habitats prioritaires vulnérables, les milieux tourbeux font face, dans certaines zones, à des dégradations très localisées, mais parfois importantes, liées à un piétinement soutenu.

Analyse de l'activité pastorale

Forte utilisation par les bovins des secteurs les plus aisément accessibles (plateaux du Cayan, Marcadau, Masseys)

L'objectif du DOCOB est d'« améliorer la compatibilité entre l'utilisation de ces secteurs par le bétail et la préservation des milieux tourbeux ». Les situations étant différentes selon la fréquentation du bétail et la configuration des lieux, plusieurs solutions ont pu être apportées :

- mettre en place des obstacles pour protéger les milieux les plus vulnérables à court terme,
- alléger localement les charges en bétail en offrant des zones de « dégagement »,
- mettre en place un suivi fin des milieux tourbeux pour adapter la gestion du secteur,

- *Les éleveurs, les gestionnaires d'estives et le Parc National des Pyrénées seront les principaux intervenants pour la mise en œuvre de ces mesures.*

- **La gestion de la fréquentation touristique : du local au global**

La forte vocation touristique du site, parcouru chaque année par de nombreux promeneurs, met en évidence plusieurs problématiques :

Analyse écologique

Dégradations localisées d'habitats naturels d'intérêt communautaire vulnérables.

- Piétinement de secteurs et sentiers très fréquentés
- Pollutions aux exutoires de refuges

Analyse des activités

- Flux touristiques particulièrement importants aux entrées du site et sur certains sentiers.
- Cohabitation parfois difficile entre les troupeaux et les promeneurs, source de désagréments pour les éleveurs comme pour les promeneurs.

L'objectif du DOCOB est de rendre compatible l'importante fréquentation touristique avec la préservation d'habitats naturels et la gestion pastorale du site. Les propositions du DOCOB sont multiples, et consistent essentiellement en :

- o *la réfection de sentiers,*
- o *la mise en place ou l'amélioration d'aménagements touristiques,*
- o *l'élaboration d'une stratégie d'information, afin d'améliorer le respect du patrimoine naturel et culturel du site par les promeneurs.*

Le refuge Wallon, le plus fréquenté du massif pyrénéen et parmi les plus fréquentés de France, est un point d'arrivée ou une étape des randonnées sur le site.

L'amélioration de son impact sur le milieu, son statut pour l'information des promeneurs seront les objectifs à poursuivre.



- *Les gestionnaires d'estives, les communes, le Parc National des Pyrénées, les associations et fédérations sportives et de loisirs, ainsi que les services agricoles seront les principaux intervenants pour la mise en œuvre de ces actions.*

- **La préservation des espèces et habitats forestiers**

Les caractéristiques particulières des forêts du site mettent en évidence un double enjeu :

Analyse écologique

Plusieurs espèces (Chauves-souris, Oiseaux, Coléoptères endémiques, ainsi qu'une espèce de mousse), et habitats naturels d'intérêt communautaire nécessitent des forêts peu artificialisées, avec phases de sénescence (vieillesse des arbres)

Analyse de l'activité sylvicole

- Le rôle majeur des forêts du site : garantir la sécurité contre les risques naturels, en stabilisant les versants.
- Intervention humaine très limitée sur ces forêts.

L'objectif du DOCOB en matière de gestion forestière consiste donc en une prise en compte plus ciblée des espèces et habitats forestiers d'intérêt communautaire dans la gestion forestière. Il est donc notamment proposé :

- o *des cahiers des charges de gestion qui définissent les priorités des mesures de conservation en fonction du risque naturel associé à chaque parcelle,*
- o *une formation des agents forestiers à la reconnaissance des espèces et habitats d'intérêt communautaire,*
- o *une expertise partagée sur le terrain avant les coupes,*
- o *une évaluation de la faisabilité d'élimination des essences allochtones (non pyrénéennes) sur le Pégùère.*

Les hêtraies du massif du Pégùère sont particulièrement concernées par les objectifs de gestion forestière du DOCOB.

- *L'Office National des Forêts, les communes et le Parc National des Pyrénées seront les principaux intervenants pour la mise en œuvre de ces actions, avec le concours d'experts.*



Vers la mise en œuvre des actions du DOCOB : l'animation

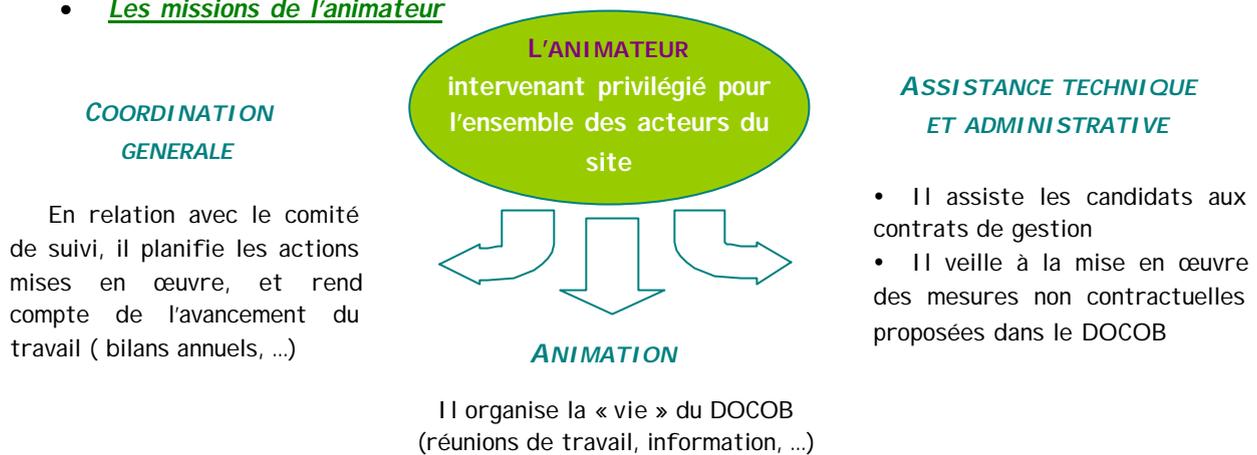
Pour remplir les objectifs que se sont fixés en commun les acteurs du site, il s'agit aujourd'hui de mettre en œuvre les actions et préconisations qui figurent dans le DOCOB. Ce travail partenarial devra également être poursuivi, afin que les réflexions qui n'ont pu trouver de traduction concrète dans ce DOCOB puissent mûrir et donner lieu à des projets durables.

Afin de mener à bien ce projet, un comité de suivi est mis en place, et un animateur sera désigné.

- Le comité de suivi

Le comité de suivi est constitué des mêmes membres que le comité de pilotage qui a validé les différentes phases de l'élaboration du DOCOB, et le remplacera désormais. Réuni au commencement de l'animation, il aura pour rôle de suivre et de valider les différentes étapes de l'animation du DOCOB au cours des 6 années à venir.

- Les missions de l'animateur



- Le déroulement de l'animation

L'animation du DOCOB se déroulera sur 6 années, de 2005 à 2010. Au terme de cette période, les résultats du travail et les effets des actions menées seront évalués.

Chaque année, sous l'égide du comité de suivi, l'animateur élaborera et mènera un programme d'activités et rendra compte, par un bilan annuel, des actions mises en œuvre au cours de l'année, et quand cela sera possible, de l'évaluation de leurs effets. Dans ce cadre, l'animateur sollicitera les différents utilisateurs du site, individuellement ou au sein de groupes thématiques, pour permettre la mise en œuvre des actions.

- L'animateur du DOCOB « Péguère, Barbat, Cambalès »

Le Parc National des Pyrénées devrait être l'animateur de ce site qui se situe dans sa zone centrale. Un chargé de mission coordinateur assurera cette animation, et les équipes du Parc National s'associeront aux différents partenaires locaux concernés par les actions préconisées dans le DOCOB, pour sa mise en œuvre.

Cette mission d'animation, nouvelle pour le Parc National, sera menée en étroite collaboration avec les gestionnaires et utilisateurs du site.

L'animateur proposera une démarche et une méthode de travail aux membres du comité de suivi, lors de sa première réunion prévue pour mai 2005.

La participation de l'ensemble des partenaires de ce site à cette réunion permettra de définir concrètement les partenariats sur la base desquels les actions seront menées dès 2005.



- La mise en œuvre des actions

Les contrats

Certaines mesures proposées dans le DOCOB prendront la forme de contrats de gestion, signés par les utilisateurs et gestionnaires du site, qui seront soutenus par des aides financières de l'Etat :

- les contrats portant sur les mesures de gestion des zones pastorales s'inscriront dans le dispositif des CAD*, financés par les fonds du Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité,
- les mesures contractuelles non agricoles prendront la forme de contrats Natura 2000, financés par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

L'animateur du DOCOB sera le partenaire des utilisateurs et gestionnaires pour élaborer et mettre en œuvre ces contrats.

Les autres mesures

Plusieurs mesures proposées dans le DOCOB ne prendront pas la forme de contrats de gestion. Il incombera alors à l'animateur et aux acteurs concernés d'élaborer les projets sur la base desquels des partenaires pourront être sollicités.

C'EST EN COURS ...

Dores et déjà, certaines mesures et préconisations du DOCOB sont en cours de mise en œuvre, sur la base des engagements mutuels pris par certains partenaires au cours de l'élaboration du DOCOB. Ainsi dans le secteur agricole, la réalisation de parcs de tri (au Marcadau), de cabanes (Massey), l'aménagement d'accès aux estives (au Pont d'Espagne) est prévue. Par ailleurs, une étude qui avait été proposée sur ce site, concernant les traitements sanitaires du bétail, sera lancée au niveau départemental avec l'ensemble des partenaires concernés.

Certains suivis d'habitats naturels ont également été mis en place à l'été 2004 par le Parc National des Pyrénées.

ASSOCIEZ-VOUS AUX PROCHAINES ETAPES

Vous êtes invités à prendre connaissance du Document d'Objectifs, qui a été adressé aux membres du comité de pilotage. Mis à disposition du public dans la mairie des communes concernées par le site Natura 2000, il est également consultable sur demande à la sous-préfecture d'Argelès-Gazost, à la préfecture de département, à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, ou sur le site Internet de la Direction Régionale de l'Environnement de Midi-Pyrénées (<http://www.midi-pyrenees.ecologie.gouv.fr>)

PLANNING 2005			
PRINTEMPS	ETE	AUTOMNE	HIVER
Comité de suivi		Comité de suivi	
Groupes de travail			
MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS			
		Infosite N°IV	

L'engagement de chacun dans la mise en œuvre des actions proposées dans le DOCOB sera le garant de leur succès, et de la prise en compte durable des préoccupations de l'ensemble des utilisateurs du site.

Si vous êtes susceptible de participer à la mise en œuvre des actions du DOCOB, ou que vous souhaitez disposer d'informations complémentaires sur l'avenir du site « Pégùère, Barbat, Cambalès », n'hésitez pas à contacter :

Tangi LE MOAL

Chargé de mission Natura 2000 – habitats naturels
Parc National des Pyrénées/Conservatoire Botanique pyrénéen
59, route de Pau 65 000 TARBES

Mail : pnp.lemoal@espaces-naturels.fr

Tel : 05.62.44.36.89 Fax : 05.62.44.36.70

Le prochain bulletin « Infosite »

Il sera édité suite au comité de suivi de l'hiver 2005, et présentera, sous forme de bilan, les actions mises en œuvre et les faits marquants de l'année 2005 sur le site.

Il rendra également compte de vos témoignages.

Cette lettre d'information est destinée à toutes les personnes impliquées dans la démarche Natura 2000 sur le site « Pégùère, Barbat, Cambalès », institutionnels et usagers, et marquera chacune des étapes de l'animation.

Pour plus d'informations :  Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable : <http://www.environnement.gouv.fr>

Rédaction : Tangi LE MOAL

N° ISSN : 1762-9691

Dépôt légal : 2e trimestre 2003

